

Coopération Monaco-Madagascar



# Rapport d'activités 2017



CONSULAT DE MONACO  
MADAGASCAR



## CONSULAT DE MONACO MADAGASCAR



Lotissement Tana Water Front Ambodivona  
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar  
Tél : + 261 20 22 356 83 - Fax : +261 20 22 699 34  
Consul@Monaco-Madagascar.com  
[www.monaco-madagascar.com](http://www.monaco-madagascar.com)

<b>Préface</b> .....	<b>p. 5</b>
----------------------	-------------

<b>LES APPUIS DE LA COOPERATION MONEGASQUE</b> .....	<b>p. 7</b>
--	-------------

## **NUTRITION SECURITE ALIMENTAIRE**

Programme d'Education Nutritionnelle Innovant en Milieu urbain pauvre (PENIM).....	p. 8
Programme d'appui nutritionnel et santé de la reproduction pour les populations de femmes du Sud malgache .....	p. 8

## **SANTE**

Appui au fonctionnement du Centre National de Lutte contre le Paludisme.....	p. 9
Projet de chirurgie cardiaque infantile .....	p. 9
Projet de renforcement du système de santé à l'île Sainte-Marie .....	p. 9
Projet BIRDY .....	p. 10
Amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires à Madagascar .....	p. 10
Projet d'appui à la lutte contre le VIH-SIDA dans la zone de l'Océan Indien .....	p. 11
Projet de Réhabilitation du service pédiatrique du CHU Tambohobe Fianarantsoa .....	p. 11
Couverture Santé Universelle (CSU)	

## **SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Projet de Renforcement et diversification de l'offre de service socio-éducatifs pour les enfants et les jeunes handicapés .....	p. 12
Fonds MOVEABILITY (Fonds de solidarité handicap) .....	p. 12

## **EDUCATION - ENFANCE PRECAIRE**

SANDRATRA : Améliorer la promotion et le respect des droits des enfants en situation de rue ainsi que leur prise en charge à Antananarivo .....	p. 13
Projet de Réhabilitation des installations électriques de 7 structures accueillant des enfants et jeunes handicapés ou en situation précaire .....	p. 13
Pôle Jeunesse éducation formation « Améliorer les conditions de vie et d'éducation des enfants et adolescents malgaches en situation précaire dans 4 villes » .....	p. 14
Projet de développement des compétences dans les métiers de l'hôtellerie-restauration dans la région de Haute-Matsiatra .....	p. 14
Actions dans le domaine de l'éducation ciblée sur les plus vulnérables .....	p. 14

## **INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE**

Projet d'appui au développement économiques rural et reboisement communautaire .....	p. 15
Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région de Vakinankaratra .....	p. 15

## **AUTRES DOMAINES**

Construire des compétences d'appui aux PME en Afrique .....	p. 16
Fond Commun d'appui à la Société Civile à Madagascar (FCSC).....	p. 16

## **LES APPUIS DU CONSULAT DE MONACO..... p. 17**

### **SANTE**

Dotation en matériels médicaux pour les hôpitaux publics .....	p. 18
Appuis à des associations et autres entités œuvrant dans le secteur de la santé .....	p. 21

### **EDUCATION ET SPORT**

Prise en charge des frais de scolarité pour les meilleurs élèves issus de familles modestes .....	p. 22
Dotation en matériels informatiques et outils pédagogiques .....	p. 24
Appui au sport scolaire .....	p. 26
Autres appuis à des établissements scolaires .....	p. 27

### **ENFANCE VULNERABLE**

Enfance handicapée .....	p. 30
Enfance en situation de précarité .....	p. 33
Enfants orphelins ou abandonnés .....	p. 36
Appuis ponctuels .....	p. 37

### **ANNEXES**

Annexe 1 – Résumé succinct des matériels et équipements fournis depuis 2004 .....	p. 40
Annexe 2 – Dotations financières et conventions signées depuis 2004 .....	p. 41

# PREFACE

Nous sommes heureux de partager avec vous le 14ème rapport d'activités du Consulat de Monaco, au titre de l'année 2017.

Il présente dans sa première partie les appuis de la Coopération Monégasque à Madagascar. Ces actions sont suivies par Natacha TANG, la Coordinatrice Pays de la Direction de la Coopération Internationale de Monaco à Madagascar, qui est basée dans les bureaux du Consulat.

L'aide publique monégasque en direction de Madagascar a démarré en 2005 et augmente chaque année ; selon le détail suivant pour les trois dernières années :

- 2015 : 1.224.740 €
- 2016 : 1.462.349 €
- 2017 : 1.555.360 €.

Elle est destinée à appuyer des programmes et projets concentrés sur plusieurs domaines dont trois domaines d'intervention prioritaires qui avaient été définis en 2004 avec les Autorités Malgaches : la santé, l'éducation et l'insertion socio-économique.

La deuxième partie du rapport concerne les actions mises en œuvre par le Consulat dans la droite ligne des axes prioritaires d'intervention définis par le Gouvernement Monégasque, mais à une échelle plus modeste. Elles sont complémentaires.

Ces aides ciblées peuvent être reconduites chaque année, grâce à un budget annuel octroyé par la Direction de la Coopération Internationale, appelé « Fonds Micro-Projets », et surtout à la générosité de plusieurs entreprises, associations et amis, qui apportent leurs contributions.

L'ensemble de ces dotations totalisaient 88.900 € en 2017. Le Consulat de Monaco tient à exprimer ses sincères remerciements et toute sa reconnaissance à ses fidèles partenaires pour leur confiance.

L'année 2017 a été particulièrement soulignée par une visite privée de S.A.S Le Prince Albert II de Monaco au mois de février, au cours de laquelle il a inauguré des infrastructures financées par l'association monégasque « MAP » (Monaco Aide et Présence) dont il est le Président d'Honneur au profit de « AKAMASOA\* ». Cette visite a été également une occasion de rencontrer le Président de la République de Madagascar, SEM Hery RAJAONARIMAMPIANINA.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et serons toujours attentifs à vos remarques.

**Niry RABEMANOLONTSOA**

*Vice-Consul Honoraire*

**Cyril JUGE**

*Consul Général Honoraire*

*\*Association fondée par le Père Pedro Opeka*



S.A.S Le Prince Albert II avec SEM Hery RAJAONARIMAMPIANINA, Président de la République de Madagascar au Palais d'Etat d'Iavoloha



Décoration du Consul, Mr Cyril JUGE, au grade d'Officier dans l'Ordre de Grimaldi par SAS Le Prince Albert II



Inauguration d'une nouvelle Ecole de l'Association Akamasoa



---

***LES APPUIS  
DE LA COOPERATION  
MONEGASQUE***

## NUTRITION – SECURITE ALIMENTAIRE

### Programme d'Education Nutritionnelle Innovant En Milieu urbain pauvre (PENIM)

**Partenaire** : Groupe de Recherche et d'Echange Technologique (GRET)

**Durée du projet** : 2017-2019

**Financement de l'année 2017** : 100000 €

**Bénéficiaires** : 12000 familles avec enfants de 0 à 24 mois, 7500 femmes allaitantes ; 250 personnels de santé ; 60 agents communautaire des zones d'intervention de Nutri'zaza à Antananarivo.

**Objectif général** : Améliorer le statut nutritionnel des enfants de moins de 2 ans par des actions innovants et complémentaires de sensibilisation en milieu urbain.

#### **Réalisations 2017** :

Le lancement du programme a eu lieu en mai 2017. Un premier comité de pilotage du programme a eu lieu en juillet 2017.

A partir de juin 2017, le programme a mené des enquêtes sur les Connaissances Pratiques et Aptitudes à temps 0 et sur la consommation du Koba Aina. Les résultats devront permettre au Comité de Pilotage de décider de l'orientation stratégique de la mise en œuvre du programme.

### Programme d'appui nutritionnel et santé de la reproduction pour les populations de femmes du Sud malgache

**Partenaire** : Programme Alimentaire Mondial (PAM)

**Durée du projet** : 2017-2019

**Financement de l'année 2017** : 90000 €

**Bénéficiaires** : Femmes enceintes et allaitantes, adolescentes, femmes avec des enfants de moins de 2 ans et organisations de femmes appuyées par l'ONN, en priorisant les groupements les plus vulnérables.

**Objectif général** : Contribuer à une amélioration du statut nutritionnel des femmes et des jeunes enfants à travers la transformation de produits agricoles, l'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments et le renforcement des capacités et de mobilisation sociale.

#### **Réalisations 2017** :

Les activités sur les jardins communautaires sont entamées et 23 groupements de paysans se sont constitués. La Coopération Monégasque a signé la convention pour le financement de la deuxième phase de ce projet en décembre 2017.

Les activités seront étendues aux régions Anosy et Atsimo-Andrefana.



Programme d'appui nutritionnel et santé de la reproduction pour les populations de femmes du Sud malgache

## SANTÉ

Projet d'appui au fonctionnement du Centre National de la Lutte contre le Paludisme	
<p><b>Partenaire</b> : Ministère de la Santé Publique / Direction Nationale de la Lutte contre le Paludisme</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2017-2019</p> <p><b>Financement de l'année 2017</b> : 15000 €</p> <p><b>Bénéficiaires</b> : L'ensemble du personnel de la Direction de Lutte contre le Paludisme et les agents affectés au projet.</p> <p><b>Objectif général</b> : Assurer le fonctionnement efficace du « Centre National de Lutte contre le Paludisme » (CNLP) comprenant le laboratoire national de référence.</p>	<p><b>Réalisations 2017</b> :</p> <p>Le soutien de la Coopération Monégasque au CNLP s'étend encore jusqu'en 2019. Cette poursuite est marquée par la signature du Protocole d'Accord au cours du premier trimestre 2017.</p> <p>Le CNLP est fonctionnel et est une référence au niveau régional et national. En effet, au cours de l'année des ateliers, réunions multisectoriels, nationaux et internationaux, et stages ont été hébergés au Centre tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Dissémination de l'enquête MIS (Malaria Indicator Survey);</li> <li>- L'atelier de validation des documents de normes et procédures de la Prise en Charge du paludisme ;</li> <li>- Présentation du Plan Stratégique de lutte contre le Paludisme 2018-2022.</li> </ul>

Projet de Chirurgie cardiaque infantile	
<p><b>Partenaire</b> : Médecins du Monde</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2014 - 2017</p> <p><b>Financement de l'année 2017</b> :</p> <p><b>Bénéficiaires</b> : enfants et jeunes adultes atteints de cardiopathie et leur famille.</p> <p><b>Objectif général</b> :</p> <p>Contribuer à la réduction de la mortalité des enfants et des jeunes adultes atteints de cardiopathie.</p>	<p><b>Réalisations 2017</b> :</p> <p>Cette année une table ronde sur la chirurgie cardiaque à Madagascar a été organisée pour présenter les résultats de l'évaluation du projet et mener des réflexions sur les perspectives.</p> <p>29 enfants ont été opérés, 243 consultés pour leur suivi et 87 nouveaux cas observés.</p> <p>12 médecins ont été formés dans le cadre du DIU c'est la deuxième promotion depuis octobre 2015.</p>

Projet de renforcement du système de santé du District de Sainte-Marie	
<p><b>Partenaire</b> : Organisation Mondiale de la Santé (OMS)</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2014-2018</p> <p><b>Financement de l'année 2017</b> : 100000 €</p> <p><b>Bénéficiaires</b> : les 23000 habitants du District Sanitaire de Sainte-Marie.</p> <p><b>Objectif général</b> :</p> <p>Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population de Sainte-Marie par la lutte contre les maladies et le renforcement du système de santé.</p>	<p><b>Réalisations 2017</b> :</p> <p>Pour un accès permanent à l'eau et à l'électricité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le CHRD 2 du Sainte Marie a été doté de nouvelles batteries pour le groupe électrogène ;</li> <li>- Les puits de tous les CSB 1 et CSB 2 ont été équipés d'une motopompe chacun.</li> </ul> <p>Le CSB 2 Ambodifotatra a bénéficié d'une construction d'abris pour malades.</p> <p>La réhabilitation du bâtiment de dentisterie et de la salle de radiographie a été effectuée pour le Centre Hospitalier de Sainte Marie.</p> <p>Des formations ont été réalisées et destinées aux agents de santé, aux agents communautaires et aux laborantins.</p>

## Projet BIRDY

**Partenaire** : Institut Pasteur

**Durée du projet** : 2014-2017

**Financement de l'année 2017** : 82000 €

**Bénéficiaires** : environ 2500 enfants recrutés dans la cohorte et leur famille ; le personnel des partenaires de santé locaux tel que l'IPM et son unité pharmaco-épidémiologique.

**Objectif général** : évaluer l'importance et les conséquences des infections bactériennes sévères dès la naissance à la petite enfance à Madagascar.

### **Réalisations 2017 :**

BIRDY ou Bacterial Infections and antibiotic Resistant Diseases among Young children in low-Income countries, renforce les sensibilisations sur les thèmes : prévention de la diarrhée, cause et prévention des signes de dangers et des signes respiratoire du bébé et chez les nouveau-nés, prévention de l'accouchement prématuré.

L'approche est marquée par la collaboration avec les agents de santé dans les CSB II et les agents communautaires des zones d'intervention.



Institut Pasteur de Madagascar

## Projet d'amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires à Madagascar

**Partenaire** : Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)

**Durée du projet** : 2014-2017

**Financement de l'année 2017** : 70250 €

**Bénéficiaires** : 1500 drépanocytaires, 14000 mères sensibilisées, 21000 nouveau-nés et jeunes enfants testés gratuitement, le grand public ciblé par les émissions radiotélévisées.

### **Objectif général :**

Promouvoir le dépistage néonatal et la prise en charge précoce des symptômes de la maladie en vue de diminuer les complications et la mortalité infantile des drépanocytaires des régions : Sud-Est, Est, Antananarivo.

### **Réalisations 2017 :**

- La Pénicilline V a été introduite dans le traitement depuis Février 2017 ;
- 60 provisions de vaccins Pneumo 23 ont été faits ;
- 3692 personnes dépistées et 2606 personnes prises en charge ;
- Un médecin, trois paramédicaux et six techniciens de laboratoire ont été formés.

Le volet recherche a eu de bons résultats. Cependant, des essais cliniques doivent encore être réalisés pour pouvoir confirmer ces résultats. Le financement de la DCI a aussi permis la réhabilitation de l'HJRA et la rénovation du Service Pédiatrique de Tuléar et Vohipeno.

Il a été décidé d'étendre la zone de sensibilisation dans les villes de la côte Est de Madagascar (Vatomandry, Tamatave).

## Projet d'appui à la lutte contre le VIH-SIDA dans la zone de l'Océan Indien

**Partenaire** : Fight Aids Monaco (FAM)

**Durée du projet** : 2017-2019

**Financement de l'année 2017** : 38500 €

**Bénéficiaires** : au sein du dispensaire SISAL 4000 jeunes exposées au risque de contamination, 2000 jeunes dépistés IST/VIH et 2000 jeunes traités ; et 1500 PVVIH hospitalisés démunis du service des maladies infectieuses.

**Objectif général** : Réduire les nouvelles infections dans les zones d'intervention de SISAL et améliorer la prise en charge afin de diminuer la mortalité hospitalière des personnes infectées par le VIH et des patients démunis avec « Association Aide et Soins aux malades ».

**Réalisations 2017** :

Le dispensaire SISAL est nommé par le Ministère de la Santé Publique comme un centre TTR ou un centre « Test, Treat and Retain ».

Pour renforcer l'activité de ses partenaires locaux, l'association monégasque Fight Aids Monaco a fait un don de deux ordinateurs portables à SISAL et au centre hospitalier universitaire Befelatana.

## Projet réhabilitation du service pédiatrique du CHU Tambohobe Fianarantsoa

**Partenaire** : Ministère de la Santé Publique/ CHU Tambohobe, STEPS Consulting et ES-KO

**Durée du projet** : 20 mois à partir de mars 2018

**Financement de l'année 2017** : 27328 €

**Bénéficiaires** : toute la population de la zone concernée qui bénéficiera d'un service spécialisé dont la qualité aura sensiblement progressé.

**Objectif général** :

Contribuer à la baisse de la mortalité infantile par l'amélioration de prestations dispensées au sein du service pédiatrique du CHU.

**Réalisations 2017** :

Dans ce projet l'accompagnement d'ES-KO concerne l'aspect technique de la réhabilitation puisqu'il est le maître d'ouvrage délégué ; quant à Steps Consulting, son rôle est d'assurer une mission d'appui pour l'amélioration de l'accueil et la prise en charge.

Une convention de coopération a été établie entre le CHU Andrainjato et le CHU Tambohobe. Elle concerne le transfert du service pédiatrique au CHU Andrainjato durant la réhabilitation du CHU Tambohobe.

tion de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires à Madagascar

## SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

### Projet de Renforcement et diversification de l'offre de service socio-éducatifs pour les enfants et les jeunes handicapés

**Partenaire :** Humanité et Inclusion

**Durée du projet :** 2016-2018

**Financement de l'année 2017 :** 150000 €

**Bénéficiaires :** 14 associations de et pour les personnes en situation de handicapés, 20 enfants en grande difficulté d'apprentissage, 500 enfants dans 57 écoles ayant ou ouvrant une classe inclusive et ou intégrée.

**Objectif général :**

Contribuer à la diversification de l'offre de services socio-éducatifs pour les enfants et les jeunes handicapés à des services de qualité dans leur communauté.

**Réalisations 2017 :**

Cinq associations sont en partenariat d'exécution avec Humanité et Inclusion : FAAM, EPHATA, UNHAM, Les Orchidées Blanches et le Centre Fanarenana.

Ces associations ont bénéficié de formations pour un renforcement des capacités interne et d'accompagnements personnalisés sur :

- le droit et l'approche du Handicap,
- le suivi et évaluation,
- le reporting financier,
- la gestion financière et administrative.

Cette année, FAAM a bénéficié d'un don de matériels destinées aux personnes non et mal voyantes, après l'inauguration de son Centre de Formation Professionnelle en Informatique adapté.



les médecins du service urologie avec leurs nouvelles blouses

### Fonds MOVEABILITY (Fonds de solidarité handicap)

**Durée du projet :** 2017-2021

**Financement de l'année 2017 :** 20000€

**Bénéficiaires :** les personnes en situation de handicap.

**Objectif général :** Assurer aux personnes ayant des handicaps physiques de pouvoir développer leur plein potentiel dans une société inclusive à Madagascar.

### Fonds MOVEABILITY (Fonds de solidarité handicap)

**Partenaire :** Ministère de la Santé Publique

**Durée du projet :** 10 jours

**Financement de l'année 2017 :** 3 000 €

**Bénéficiaires :** Le personnel de la Cellule d'Appui à la mise en œuvre de la CSU.

**Objectif général :**

Rendre fonctionnelle et opérationnelle la Caisse Nationale de la Solidarité pour la Santé et protéger les individus et leurs familles contre les risques financiers liés à l'accès aux soins.

**Réalisations 2017 :**

Le Président de la République de Madagascar a signé un décret la semaine du 17 juillet 2017 portant la mise en place de la Caisse Nationale de la Solidarité pour la Santé ou CNSS.

La Coopération Monégasque a financé la formation et le stage professionnel à Bruxelles de deux agents de la CA-CSU sur le thème de la « Gestion d'une assurance de soins de santé universelle ».

### SANDRATRA : Améliorer la promotion et le respect des droits des enfants en situation de rue ainsi que leur prise en charge à Antananarivo

**Partenaire :** Apprentis d'Auteuil Océan Indien

**Durée du projet :** 2016-2018

**Financement de l'année 2017 :** 120000 €

**Bénéficiaires :** les enfants et jeunes pris en charge par le Projet SANDRATRA, le Centre Nouveau Relais des Jeunes (NRJ), l'association Graine de Bitume, l'ONG HARDI, ENDA-OI.

**Objectif général :**

Accompagner les enfants en situation de rue sur le plan éducatif, social et économique au travers des actions de prévention d'hébergements d'urgence.

**Réalisations 2017 :**

Par rapport à 2016, le nombre d'enfants et de jeunes des centres reste stable. Le taux de réinsertion scolaire après une année d'alphabétisation ou de remise à niveau est en hausse : 75% NRJ, 65% HARDI et 67% ENDA-OI.

Quant au programme de réinsertion professionnelle et le Bureau pour l'Emploi :

- 22 jeunes ont été orientés entre août 2016 et Juillet 2017 ;
- une soixantaine d'entreprises et lieux de stage dans une diversité de domaines sont en collaboration pour l'accompagnement et l'insertion professionnelle des jeunes

Un tournoi de football inter-associatif a été organisé dans le cadre des activités inter-associatives du projet SANDRATRA.

Les formateurs ESR ont suivi une formation au Sénégal fin 2017.

### Projet de Réhabilitation des installations électriques de 7 structures accueillant des enfants et jeunes handicapés ou en situation précaire

**Partenaire :** Energy Assistance Monaco

**Durée du projet :** 2015-2017

**Financement de l'année 2017 :** 55000 €

**Bénéficiaires :** Centre Fanantenana, Centre ECAR Ephata, les orchidées Blanches, Centres d'accueil NRJ, Graine de Bitume, Enda, Hardi, les organisations partenaires de la DCI.

**Objectif général :**

Améliorer les conditions d'accueil et diminuer les frais de fonctionnement liés à l'électricité de 7 organisations accueillant des enfant et jeunes handicapés ou en situation précaire à Madagascar.

**Réalisations 2017 :**

Toutes les organisations ont bénéficié :

- d'une réfection du système électrique,
- de formations destiner à renforcer la capacité des équipes locales (autonomie en maintenance et formation des formateurs de jeunes),
- pour certains, d'installation de panneaux photovoltaïque.



Tournoi inter-association de football-Projet SANDRATRA



Tournoi inter-association du projet SANDRATRA

## Pôle Jeunesse éducation formation « Améliorer les conditions de vie et d'éducation des enfants et adolescents malgaches en situation précaire dans 4 villes »

**Partenaire :** Association LEAD-SANTE

**Durée du projet :** 2016-2017

**Financement de l'année 2017 :** 100000 €

**Bénéficiaires :** 30000-35000 élèves d'école primaire 6-11 ans ; 8500 jeunes adolescents 10-15 ans ; 18 jeunes adultes 18-25ans et 100parents d'élèves ; 150 instituteurs d'écoles publiques, et les enfants et jeunes accueillis au sein des associations.

### **Objectif général :**

Améliorer les conditions de vie et d'éducation des enfants et adolescents malgaches en situation précaire de Fianarantsoa, Antsirabe, Mananjary et Tuléar.

### **Réalisations 2017 :**

Du côté des partenaires locaux du programme :

- le Foyer Oliva ULRICH, ils ont effectué un expo-vente annuelle par 65 jeunes pour cette année scolaire ;
- avec l'ouverture du projet au volet jeunes filles, LEAD-SANTE a élaboré un manuel de sensibilisation sur les règles menstruelles et depuis février 2017 la distribution d'environ 250 kits « serviettes hygiéniques lavable ».
- l'ONG Bel'Avenir maintien comme en 2016 : les séances de sensibilisation, les activités d'accompagnement pédagogique et les activités extrascolaires culturelles ou sportives tant à Tuléar que Fianarantsoa.
- Pour le Centre Fanantenana : 29 enfants en âge d'être scolarisé sont inscrits et pris en charge.

## Projet de développement des compétences dans les métiers de l'hôtellerie-restauration dans la région de Haute-Matsiatra

**Partenaire :** Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)

**Durée du projet :** 2015-2017

**Financement de l'année 2017 :** 100000 €

**Bénéficiaires :** jeunes âgés de 17 à 21 ans, majoritairement originaires de Fianarantsoa et sa province.

### **Objectif général :**

Favoriser l'insertion socioéconomique durable des jeunes défavorisés de la région Haute Matsiatra par la Formation professionnelle aux métiers de l'hôtellerie-restauration.

### **Réalisations 2017 :**

Les élèves de la deuxième promotion « Tera-Bary » ont reçu leur Certificat d'Aptitude Professionnelle et leur taux d'insertion est de 85%.

Le taux d'occupation de l'hôtel d'application est de 43%.

L'IECD, Saint François Xavier Fianarantsoa et la Compagnie de Jésus ont renouvelé leur convention cette année pour pérenniser et renforcer La Rizière.

## Actions dans le domaine de l'éducation ciblée sur les plus vulnérables

**Partenaire :** Fondation des Alliances Françaises (FAF)

Durée du projet : 2017-2019

**Financement de l'année 2017 :** 100000 €

**Bénéficiaires :** les 50000 adhérents des 29 Alliances de Madagascar et ses personnels.

### **Objectif général :**

Faciliter l'accès à la connaissance et à la culture des populations défavorisées et réduire la fracture numérique à Madagascar.

### **Réalisations 2017 :**

Ce projet a permis de mettre à disposition des kits composés d'un Koombook et de tablettes au sein des Alliances Françaises. Une formation à l'utilisation des matériels a été faite en décembre.

De la taille d'un livre, le Koombook fonctionne sans connexion internet et crée un hotspot wifi sur lequel 30 utilisateurs peuvent se connecter à l'aide d'un Smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur pour accéder à des milliers de ressources éducatives, culturelles ou de formation. Disposé au centre d'une bibliothèque, il diffuse du contenu sous la forme de textes, vidéos, cours en ligne ou objets multimédia.

## INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

### Projet d'appui au développement économiques rural et reboisement communautaire

**Partenaire :** ZEBUNET

**Durée du projet :** 2015-2017

**Financement de l'année 2017 :** 14000 €

**Bénéficiaires :** les habitants des communes des zones d'intervention du projet.

**Objectif général :**

Lutter contre la pauvreté et améliorer les conditions de vie communautaires.

**Réalisations 2017 :**

Le projet est constitué du volet poulailler et du volet reboisement. Il compte jusqu'à 30 bénéficiaires et a pu contribuer à la mise en place d'un pépiniériste dans chaque Fokontany qui fournira gratuitement des plants de reboisement à la population locale.

Les pépiniéristes assure la diversification des plants, qu'ils destinent aux ventes mais aussi pour la pérennisation des pépinières.

Trente éleveurs de volailles ont pu développer une activité d'élevage de poules grâce à la construction de 30 poulaillers.

### Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région de Vakinakaratra

**Partenaire :** ONG VAHATRA

**Durée du projet :** 2016-2018

**Financement de l'année 2017 :** 40000 €

**Bénéficiaires :** 4 500 familles : démunies économiquement; vivant dans des conditions d'habitat précaire et dans des quartiers défavorisés.

**Objectif général :**

Favoriser l'insertion économique et sociale des familles vulnérables, par la création et le développement d'Activités Génératrices de Revenus (agriculture, élevage, petits commerces..), ainsi que l'accès à la protection sociale.

**Réalisations 2017 :**

Les faits notoires pour 2017 sont :

- La réalisation de la formation à l'élevage porcin qui équivaut à 24% des montants des prêts octroyés ;
- L'ouverture d'une agence à Faratsiho et de deux sous-agences à Morarano et à Andranombilany avec un recrutement de trois salariés.

Les résultats de l'année sont estimés à : 2543 bénéficiaires de prêts dont 68,4% de femmes ; 2332 personnes ayant constitué une épargne ; 2938 adhésions à la mutuelle de santé ; 394 familles suivies en écoute : accompagnement social.

## AUTRES DOMAINES

### Construire des compétences d'appui aux PME en Afrique

**Partenaire** : INVESTISSEURS ET PARTENAIRES (IP) ; Branche MIARAKAP pour Madagascar

**Durée du projet** : 2015-2017

**Financement de l'année 2017** : 100000 €

**Bénéficiaires** : PME Malgache

**Objectif général :**

Structurer et appuyer des équipes de gestion africaines basées localement et chargées d'accompagner ; et de financer des PME, à les autonomiser afin d'avoir un effet structurant durable sur les tissus entrepreneuriaux des économies africaines.

**Réalisations 2017 :**

MIARAKAP a réalisé son processus de constitution : par la composition des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires.

Une volontaire internationale de Monaco a été mise à disposition de MIARAKAP.



Réunion MIARAKAP

### Fond Commun d'appui à la Société Civile à Madagascar (FCSC)

**Partenaire** : Délégation de l'Union Européenne ; Ambassade de France ; agence de coopération internationale Allemande pour le développement (GIZ)

**Durée du projet** : 2016, 2017 - 2022

**Financement de l'année 2017** : 50000 €

**Bénéficiaires** : les organisations de la Société Civile de Madagascar.

**Objectif général :**

Mise en place d'un mécanisme d'appui à la société civile à Madagascar ; Soutenir les actions des OSC pour la réduction de la pauvreté.

**Réalisations 2017 :**

La phase pilote du FCSC qui regroupe UE, GIZ, ambassade de France et la coopération monégasque a permis la signature de 32 conventions dont les projets ont été réalisés au 1er semestre 2017. Cette phase pilote étant concluante, les 4 bailleurs ont marqué la volonté de continuer ce processus. Le 2ème semestre de l'année 2017 a été marqué par une phase de transition qui a permis : l'adaptation de la stratégie avec la consultation des OSCs ; le renouvellement des structures de gestion et de gouvernance du fonds ; la reprise de contact avec les OSCs.

---

***LES APPUIS  
DU CONSULAT  
DE MONACO***

Dans l'objectif d'améliorer la prise en charge et la qualité des soins des plus vulnérables, le Consulat, en collaboration avec l'association française « Association Développement Solidarité » (ADS) a reconduit en 2017 ses actions dans le secteur de la santé à travers deux axes principaux :

- l'équipement en matériels de centres de structures hospitalières publiques ;
- l'appui à des structures associatives œuvrant dans le secteur de la santé publique.

## I) EQUIPEMENT EN MATERIELS ET CONSOMMABLES MEDICAUX POUR LES HOPITAUX PUBLICS

### CHU-HJRA

■ ADS ■ NC

■ N° 53/17 du 29/08/17

#### CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona CHU-HJRA

**Service Rééducation fonctionnelle** : 2 verticalisateurs, 2 lits de massage, 1 cyclo endomètre, 5 cyclomètres, des chaises trouées, 1 fauteuil, 1 flèche et autres accessoires de rééducation.



quelques appareils remis

### CHU-HJRA

■ ADS ■ NC

■ N° 54/17 du 12/09/17

#### CHU-HJRA

**Service Urologie** : lot de champs opératoires, des blouses de médecins.



les médecins du service urologie avec leurs nouvelles blouses

### CHU-Ambohimandra

■ ADS ■ NC

■ N° 30/17 du 22/06/17

#### CHU Mère-Enfant Ambohimandra

2 tiroirs sur roulettes, 1 armoire métallique de rangement, des blouses de médecins, 1 carton de masques à usage unique, des seringues de gavage, 1 carton de blouses pour bloc opératoire à usage unique.



le tiroir sur roulettes utilisé par l'administration de l'hôpital



quelques consommables médicaux disposés dans l'armoire de rangement

### CHU-Toamasina

■ ADS ■ NC

■ N° 23/17 du 07/06/17

### CHU Toamasina Analakinina

Service Transfusion sanguine :

1 fauteuil pour service transfusion sanguine avec ses accessoires et consommables, 6 boites de masques à usage unique, des blouses de médecins, et divers consommables médicaux ;

### CHU-Toamasina

■ ADS ■ NC

■ N° 55/17 du 14/09/17

### Service Radiologie :

1 appareil de radiologie complet (table d'examen, bras et support, numériseur, imprimante, bac générateur, console, paravent plombé), 20 rechanges de tensiomètres, des champs opératoires.



l'appareil de radiologie en utilisation

### CHU-Toamasina

■ ADS ■ NC

■ N° 24/17 du 12/06/17

### CHU Toamasina Morafeno

3 caisses pour dermatologie (cabine puvathérapie, thermo soudeuse électronique, socle, plafond), 1 autoclave, 1 table de consultation avec escabeau, 2 chariots d'infirmière, des blouses de médecins et divers consommables médicaux.



la cabine puvathérapie, présentée lors de la remise officielle



la table de consultation

### CHU-Toliara

■ ADS ■ NC

■ N° 52/17 du 14/08/17

### CHU Toliara Mitsinjo Betanimena

Des blouses de médecins, masques à usage unique, sondes d'aspiration, seringues 5CC, sondes naso-gastriques, kit pour pause de cathéter sous échographie, champs.



le kit pour pause de cathéter sous échographie sur un patient

### CHRR-Maevatanana

■ ADS ■ NC

■ N° 27/17 du 21/06/17

### CHRR Maevatanana

1 centrifugeuse de laboratoire, 1 table d'examen, 1 échographe, des blouses de médecins, des champs opératoires, sondes d'aspiration et autres consommables médicaux



la centrifugeuse installée au laboratoire



les médecins et infirmiers en blouses neuves

### CHRD Anjozorobe

■ ADS ■ NC

■ N° 22/17 du 06/06/17

### CHRD Anjozorobe

1 échographe, 2 chaises de laboratoire, des boccas pour laboratoire, 1 matelas gonflable, des lots de kits de pinces à disséquer, masques à usage unique, rechanges de tensiomètre, sondes d'aspiration, seringues 60 CC, trousse d'extrémités renforcées et divers consommables.



l'échographe en utilisation

### CHRD Itaosy

■ ADS ■ NC

■ N° 25/17 du 14/06/17

### CHRD Itaosy

5 boîtes d'instruments chirurgicaux, 1 armoire métallique vitrée, 5 chaises d'accueil pour visiteurs, des kits d'anesthésie, sets de pansements, blouses de médecins.



l'armoire vitrée sert à l'administration de l'hôpital

### CHRD Manjakandriana

■ ADS ■ NC

■ N° 26/17 du 14/06/17

### CHRD Manjakandriana

1 poupinel, 1 table d'examen, 2 tabourets, 5 boîtes d'instruments chirurgicaux, des blouses de médecins, sondes d'aspiration, cathéters courts voie latérale, champs opératoires.



le poupinel et les instruments chirurgicaux bien installés



une patiente consultée sur la table d'examen dotée

## CSB 2 Tsiroanomandidy

■ ADS ■ NC

■ N° 26/17 du 14/06/17

### CSB 2 Tsiroanomandidy

1 matériel photovoltaïque complet, 1 table de consultation, 1 groupe électrogène.



installation et mise en place du matériel photovoltaïque



la table d'examen reçue

## II) APPUIS A DES ASSOCIATIONS ET AUTRES ENTITES OEUVRANT DANS LE SECTEUR DE LA SANTE

### ONG ANYMA

■ ADS ■ NC

■ N° 18/17 du 24/04/17 et

N° 78/17 du 31/10/17

### ONG ANYMA (Arovy Ny Marary) : dotation en matériels et équipements médicaux

Cette ONG a pour vocation de valoriser les relations soignés/soignants, accompagner les familles des malades et les cas sociaux, et offrir un hébergement pour les familles des malades. Elle a pu construire en 2013, grâce à la mobilisation de plusieurs partenaires financiers, un centre d'hébergement situé à proximité du CHU-JRA - le plus grand hôpital public de Madagascar. Ce centre est destiné à l'hébergement des familles venant d'autres régions et dont des proches sont admis au CHU-JRA.

L'ONG a également en charge la gestion de la pharmacie du CHU, et a notamment l'appui en nourriture, consommables ou médicaments apporté aux patients les plus démunis du CHU, et en particulier les enfants.

Elle est appuyée depuis 2009 par le Consulat et l'association « ADS » via la fourniture en mobiliers, matériels, et équipements divers destinés au centre ANYMA, ainsi que plusieurs matériels et consommables médicaux pour le CHU sous la responsabilité de l'ONG.

En 2017, il leur a été remis entre autres : 1 vélo handicapé pour enfant, 1 prothèse jambe, des blouses de médecins, poussettes, linges de maison, bocaux en verre, divers consommables médicaux.



les poussettes en utilisation



: les blouses portées par les employés du Centre

« *Donnez à un homme un poisson, et il aura à manger pour une journée ; apprenez à un homme à pêcher, et il aura à manger toute sa vie* ». Cette maxime est attribuée à Lao Tseu, un sage de la Chine ancienne témoigne du rôle crucial de l'Education, qui est indiscutablement le levier du développement économique. C'est en ce sens que le Consulat a fait de l'Education son secteur prioritaire d'appui en initiant des actions dont l'objectif est de permettre aux jeunes malgaches issus de milieu défavorisé d'avoir accès à une éducation de qualité.

Le Ministère de l'Education Nationale a remis un certificat de reconnaissance au Consulat au titre des actions en faveur de ce secteur en 2017.



### I) PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE POUR LES MEILLEURS ELEVES ISSUS DE FAMILLES MODESTES

Ce projet d'octroi de bourses d'étude a été mis en œuvre par le Consulat depuis l'année scolaire 2014-2015. Il consiste à appuyer les élèves brillants en situation précaire selon les critères de la situation sociale et économique de la famille et de leurs notes. La sélection des bénéficiaires s'effectue dans trois lycées privées de la capitale qui ont les meilleurs résultats dans les examens officiels : les lycées Saint Michel, Saint Antoine et ESCA.

L'objectif initial du Consulat était de donner l'opportunité aux jeunes issus de familles défavorisées de continuer leurs études jusqu'à l'obtention du diplôme de baccalauréat. Mais à partir de l'année scolaire 2015-2016 et afin de permettre aux jeunes bénéficiaires ayant obtenu leur baccalauréat en 2015 de poursuivre des études supérieures, l'objectif général a évolué. Ainsi l'action vise dorénavant à permettre à ces jeunes d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur leur permettant d'évoluer brillamment dans la vie active.

Le projet comporte ainsi deux volets : un volet « **Lycée** » et un volet « **Etudes supérieures** » ; ce dernier volet étant la continuité du volet « **Lycée** ». Explicitement, les bénéficiaires ayant obtenu leur baccalauréat et souhaitant continuer leurs études deviennent automatiquement bénéficiaires de ce volet. Le Consulat accompagne les jeunes dans leur choix en les orientant vers les meilleures écoles supérieures, que ce soit dans le public que dans le privé.

En trois années scolaires (de 2014 à 2017), le projet a permis, grâce à la générosité de plusieurs partenaires du Consulat, de prendre en charge la totalité des frais de scolarité de plusieurs dizaines d'élèves et étudiants. L'apport du Consulat est détaillé comme suit :

- Les frais de scolarité et les frais généraux pour les lycéens du programme ;
- Les frais d'inscription aux concours et les frais de scolarité pour les étudiants du programme inscrits dans les meilleurs instituts privés ;
- Les frais d'inscription aux concours et une bourse mensuelle liée aux études pour ceux qui ont choisi d'intégrer l'une des meilleures écoles supérieures publiques existantes vu la gratuité des études.

Depuis son initiation, le nombre de bénéficiaires a évolué ainsi :

- 2014-2015 : 44 lycéens
- 2015-2016 : 44 jeunes dont 33 lycéens et 11 étudiants
- 2016-2017 : 72 jeunes dont 49 lycéens et 23 étudiants
- 2017-2018 : 80 jeunes dont 38 lycéens et 42 étudiants.

Il est à noter que 60% de ces jeunes sont des filles et l'objectif est d'arriver à 100 jeunes accompagnés à l'horizon 2020.

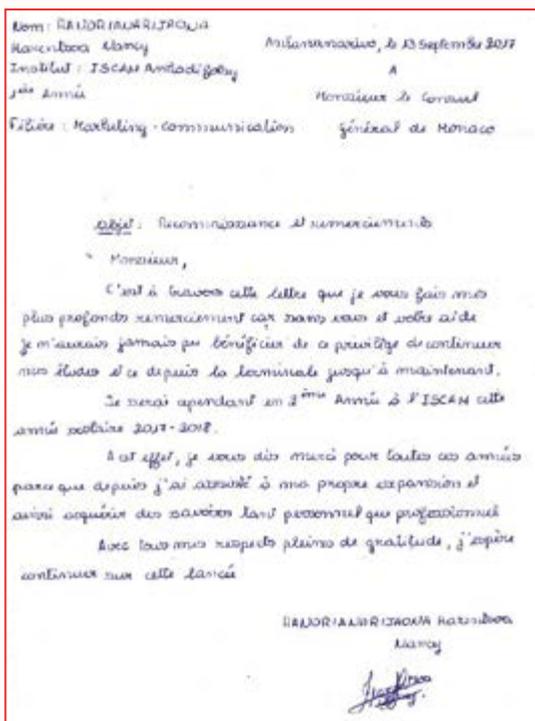
- 58.297.600 MGA pour l'année scolaire 2016-2017 et 89.603.240 MGA pour l'année scolaire 2017-2018.



les élèves bénéficiaires du Collège Saint-Michel



une étudiante à l'UCM



remerciements d'une étudiante de l'ISCAM pour le Consulat



au nom des élèves, le Père Recteur du Collège Saint Michel adresse ses remerciements

## II) DOTATION EN MATERIELS INFORMATIQUES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

### Écoles publiques

#### **Matériels informatiques**

Afin de permettre aux élèves inscrits dans les écoles publiques de s'initier à la technologie de l'informatique, le Consulat a mené depuis 11 ans une campagne de donatation de matériels informatiques. En effet, même si cela figure dans le programme d'enseignement préconisé par le Ministère de l'Education Nationale, l'insuffisance de budget ne permet à l'Etat que d'en doter de très rares écoles.

Ainsi de 2006 à 2016, le Consulat a octroyé à 73 écoles publiques (CEG et Lycées) 338 ordinateurs complets ainsi que divers autres matériels tels qu'imprimantes, photocopieuses, serveurs.

3 autres établissements ont bénéficié de cette action au cours de l'année 2017, selon le tableau ci-dessous :

Ecole / Effectif	Matériels fournis	Réf convention
CEG Ambodiakondro – 350 élèves	6 ordinateurs	95/17 du 27/11/17
Lycée Mahitsy – 950 élèves	6 ordinateurs	92/17 du 21/11/17
Lycée Talatamaty – 450 élèves	6 ordinateurs	93/17 du 24/11/17

■ ADS ■ NC



des élèves des 2 établissements bénéficiaires apprennent l'informatique

#### **Matériels scolaires et pédagogiques**

Au cours de l'année 2017, 2 écoles publiques (1 CEG et 1 Lycée) ont pu être dotées de livres de bibliothèques suivant le tableau ci-après :

Ecole / Effectif	Matériels fournis	Réf convention
CEG Manalalondo – 600 élèves	2 cartons de livres de bibliothèque	101/17 du 04/12/17
Lycée Arivonimamo – 910 élèves	6 ordinateurs	96/17 du 27/11/17

■ ADS ■ NC



la lecture toujours au programme scolaire

## Établissements privés

### Collège Saint-Michel Amparibe et Esca

■ ADS ■ NC

■ N° 17/16 du 02/06/16

### Collège Saint-Michel Amparibe et ESCA Antanimena

Dans le cadre du projet de « Prise en charge des frais de scolarité pour les meilleurs élèves issus de familles défavorisées » (cf supra) pour lequel la société CANAL+ Madagascar est l'un des partenaires financiers du Consulat, cette dernière a offert l'installation de câble et le bouquet « Tout Canal » aux établissements ci-après :

L'objectif est d'accroître la connaissance générale des élèves.

Ecole / Effectif	Réf convention
ESCA Antanimena – 2.830 élèves	08/17 du 02/03/17
Saint Michel Amparibe – 3.296 élèves	10/17 du 02/03/17

■ ADS ■ NC



le bouquet offert par CANAL+ Madagascar au profit des élèves des 2 collèges

### Lycée Sacré-Cœur Morondava

■ ADS ■ NC

■ N° 19/17 du 24/04/17

### Lycée Sacré-Cœur Morondava

Ce lycée privé géré par les frères du Sacré-Cœur existe depuis 1967 et est situé sur la côte sud-ouest de Madagascar. Il scolarise 1.654 élèves dont 15% sont pris en charge par le lycée, ne payant pas de frais de scolarité à cause de la situation sociale des parents.

Une formation technique en menuiserie bois a été ouverte durant l'année scolaire 2016-2017 et a bénéficié d'une machine à bois, une machine à clé et des boîtes à outils.



photo prise en cours de formation menuiserie bois



les élèves du lycée

### Ecole La Fontaine Morondava

■ ADS ■ NC

■ N° 21/17 du 24/04/17

### Ecole La Fontaine Morondava

Afin de poursuivre le partenariat démarré en 2006 avec cette école, située dans la région Sud-Ouest de Madagascar, des matériels de sport, des fournitures scolaires et des vêtements ont été octroyés aux 164 élèves pour l'année scolaire 2016-2017.

### III) EDUCATION / SPORT

#### Programme d'appui à la pratique du Sport dans les établissements scolaires publics

« Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », tel est l'intitulé de l'Objectif de Développement Durable n°4. Une éducation de qualité ne pourrait être dissociée de l'accès à des activités culturelles et sportives avec les équipements et infrastructures nécessaires ainsi que les conditions d'égalité en genre et situation économique.

C'est en ce sens que le Consulat a initié ce projet d'appui à la pratique du Sport dans les établissements scolaires publics d'Antananarivo en 2010, qui en est à sa 7ème édition pour l'année scolaire 2017 – 2018.

L'objectif général est de permettre aux établissements scolaires publics de la Région d' Analamanga d'avoir en leur possession des matériels et des équipements sportifs dans les normes, ce qui manque souvent dans les structures publiques.

Le renouvellement pour l'année scolaire 2017-2018 fera profiter 40 établissements scolaires publics de 8 circonscriptions scolaires et scolarisant 14.190 élèves :

CISCOS	EPP	CEG	LYCEES
<b>ANTANANARIVO RENIVOHITRA</b>	EPP Soavimasoandro EPP Ambatolampikely EPP Manjakaray EPP Behoririka	CEG Andranomena	
<b>ATSIMONDRANO</b>	EPP Mahabo EPP Ambaniala EPP Antanetisoa	CEG Anosizato	Lycée Ambatofahavalo
<b>AVARADRANO</b>	EPP Alasora EPP Fieferana EPP Ambatolampy	CEG Ambolo	Lycée Ambohimambola
<b>AMBOHIDRATRIMO</b>	EPP Ambohitsimeloka EPP Morondava EPP Antsahavory	CEG Anosiala	Lycée Mahabo
<b>MANJAKANDRIANA</b>	EPP Ambatolampy EPP Ankazondandy	CEG Sambaina CEG Ambohibao	Lycée Soavinandriana
<b>ANDRAMASINA</b>	EPP Alatsinainy Bakaro EPP Ambalavao EPP Ampanataovana	CEG Mandrosoa	Lycée Alatsiainy Bakaro
<b>ANKAZOBE</b>	EPP Adriambe EPP Manerinerina EPP Ambohimanarina	CEG Fihaonana	Lycée Mahavelona
<b>ANJOZOROBE</b>	EPP Analaroa EPP Ambatomanoina EPP Andranomadio	CEG Ambatomanoina	Lycée Ambatomanoina

Depuis le début de cette initiative, 120.093 élèves scolarisés dans 207 écoles publiques ont pu en bénéficier avec 1.405 ballons, 210 filets de basket-ball et de volley-ball, 207 lots de maillots, des coupes, et un terrain de sport réhabilité.

■ Société Saint Vincent de Paul – Monaco, PMU Madagascar, SOMADIS SA, CANAL+ Madagascar

■ MGA 44.080.000



SEM Ministre de l'Éducation Nationale et Madame Le Vice-Consul de Monaco, lors de la remise officielle des équipements sportifs avec les élèves bénéficiaires

#### IV) AUTRES APPUIS A DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

##### Ecole FFMM

■ 3.405.000 MGA

■ N° 39/17 du 18/07/17

##### Ecole FFMM : accès à l'informatique et à des activités parascolaires

Cette école, située dans un quartier populaire de la capitale a été créée afin de pouvoir donner la chance à des élèves défavorisés ou n'ayant pu être admis dans les écoles publiques de poursuivre leur cursus scolaire dans le secondaire.

Elle a été accompagnée par le Consulat depuis son ouverture en 2007 en termes d'appuis financiers annuels dans le cadre de l'acquisition de matériels et la réalisation des travaux d'extension de nouvelles salles de classe au fur et à mesure de l'ouverture de nouveaux niveaux. Depuis la création jusqu'à l'année 2016, la contribution du Consulat s'élève à 31.453.000 MGA et l'effectif est passé de 120 à 700 élèves.

La contribution de 2017 a permis :

- l'acquisition d'ordinateurs, matériels de projection, sonorisation et accès à l'internet ;
- l'achat des matériels de couture et de cuisine ;
- et l'aménagement d'un coin cuisine.



les élèves en cours d'informatique



le four électrique utilisé durant les formations en cuisine

## EPP Faravohitra

■ 3.405.000 MGA

■ N° 39/17 du 18/07/17

### EPP Faravohitra : poursuite de la modernisation de l'école

Toujours dans l'optique d'une éducation de qualité, le Consulat s'est fixé comme objectif de faire de cette école primaire publique une référence en l'appuyant depuis 2011 par l'amélioration des infrastructures, des mobiliers et l'appui à la cantine scolaire de l'école.

■ 6.000.000 MGA

■ N° 07/17 du 07/02/17

En 2017, le renouvellement de cet appui s'est concrétisé en deux activités avec :

#### - la réhabilitation totale des toilettes



les urinoirs en porcelaine nouvellement installés



la peinture extérieure, volige et planches de rives fraîchement remplacés

■ Ecole Saint-Honoré d'Elyau

■ 3.000.000 MGA

■ N° 60/17 du 5/10/17

#### - l'appui à la cantine scolaire :

- d'abord via un appui financier pour l'achat de viande et de fruits pour compléter et améliorer les repas ordinaires servis aux élèves. En effet, le Ministère de l'Education Nationale fournit le riz, les grains secs et l'huile, et l'école était obligée de solliciter une participation de 15.000 MGA par élève par an aux parents pour le combustible, le salaire du cuisinier, les ustensiles de cuisine; ce qui était une charge considérable pour les parents, surtout pour ceux qui ont plusieurs enfants à l'école. Ainsi, la reconduction de la contribution aura permis de soulager les parents.



la cantine scolaire fonctionnelle

■ Ecole Saint-Honoré d'Elyau – Paris et Joséphine, Noa, Jezabel et Elisa

- ensuite par le ravitaillement en bouteilles de gaz grâce à un partenariat avec la société VITOGAZ Madagascar qui fournit gratuitement 4 bouteilles de gaz de 12kg par mois pour le fonctionnement de la cantine scolaire. L'objectif principal est d'augmenter le taux de fréquentation à l'école car la malnutrition diminue la motivation et l'intelligence des élèves, et de soulager les parents du paiement de participation à l'achat de combustible.

Pour sa part, le Consulat a renforcé la sécurité de la cuisine en installant des grilles de protection, un placard de stockage de bouteilles de gaz et un plafond.



les réchauds servent aux cuissons



les mesures de sécurité prises dans la cuisine

## ENFANCE VULNÉRABLE

Après la Santé et l'Éducation, le Consulat appuie aussi des initiatives visant à l'amélioration des conditions de vie d'enfants en situation de grande vulnérabilité à savoir ceux vivant avec un handicap, ceux qui se trouvent en situation de rue ou vivant dans un environnement défavorisé, les mineurs en détention et ceux qui sont abandonnés ou qui sont orphelins.

### I) ENFANCE HANDICAPEE

#### Autisme Madagascar

■ 3.405.000 MGA

■ N° 47/17 du 11/08/17

#### Association « Autisme Madagascar »

Le Consulat a reconduit en 2017 l'appui à cette association qui suit une centaine d'enfants autistes et dont l'objectif est d'une part de sensibiliser sur l'autisme à Madagascar et d'autre part, à améliorer les conditions de vie des enfants autistes et de leurs familles.

L'une des activités en ce sens est l'organisation de journées dites de « Répit parents-enfants » durant lesquelles les enfants sont pris en charge par des bénévoles avec des jeux, des dialogues et autres activités, tandis que les parents sont pris en main par des professionnels par des séances de thérapie de groupe et autres moyens de partage.

Des bénévoles ont ainsi pu être formés, des professionnels invités pour des séances de thérapies, activités de détente et de partage d'expérience, et des journées de répit organisées dans plusieurs villes de Madagascar.



animation et répit à Moramanga



évaluation de signe d'Autisme lors de l'entretien individuel

#### Association RIANALA

■ 3.405.000 MGA

■ N° 43/17 du 18/07/17

#### Association «RIANALA »

L'association a pour objectif de favoriser l'intégration sociale et l'autonomie de jeunes handicapés mentaux, par la vie d'équipe et la coéducation entre jeunes valides et jeunes handicapés, et ce selon les méthodes du scoutisme. Les activités comprennent des sorties mensuelles en plein air, des mini-camps de deux jours par trimestre et un grand camp de dix jours par an.

Le Consulat appuie depuis 9 ans les grands camps annuels organisés par l'association au bord de la mer. 80 jeunes handicapés et valides ont ainsi pu partir à Ambanja, au nord de la grande île au mois d'août 2017.



une mise au point avant les activités de la journée, pendant le grand camp

## Centre Sembana Mijoro

3.405.000 MGA

49/17 du 12/08/17

### Centre Sembana Mijoro

Le centre scolarise et offre des formations professionnelles aux enfants et jeunes en situation de handicap qui n'arrivent pas à suivre une scolarisation dans les écoles ordinaires dans le but de les aider à être autonome. Des sensibilisations en faveur de l'éducation des enfants en situation de handicap sont aussi effectuées dans les provinces de Madagascar.

Les contributions annuelles du Consulat depuis 2010 ont permis de renforcer le fonctionnement de ce centre qui accueille 40 enfants et jeunes âgés de 4 à 24 ans et atteints d'infirmité motrice cérébrale ou ayant une déficience intellectuelle moins sévère.

L'appui financier au titre de l'année 2017 est destiné à l'achat des nourritures pour la cantine scolaire, à payer les factures d'eau et d'électricité et les carburants pour le bus scolaire.



les jeunes du centre

## Centre Avotra

3.405.000 MGA

N° 45/17 du 10/08/17

### Centre Avotra

Etant le seul centre d'accueil d'enfants en situation de handicap mental de la région de Mahajanga, il offre une éducation spécialisée à ces enfants et promeut leur intégration socio-éducative ainsi que le respect de leurs droits.

Le Consulat contribue annuellement depuis 2012 à la prise en charge des salaires des 5 éducateurs du Centre.



les enfants en classe

## Centre SAMMYO

3.526.000 MGA

N° 48/17 du 11/08/17

### Centre Sammyo

Le centre existe depuis 5 ans et constitue l'une des activités de l'Association des Autistes à Madagascar. Il fonctionne en accueil alterné de jour et fournit un programme éducatif individualisé pour 10 enfants autistes de 3 à 15 ans.

Le Consulat et le centre sont en partenariat depuis 2016, et pour sa continuité une contribution financière leur est fournie en 2017 pour la prise en charge d'une partie du salaire du personnel : les éducateurs spécialisés, les aides éducateurs, les nourrices et les femmes de ménages.



atelier d'éveil

## Padre Pio

■ 3.400.000 MGA

■ N° 29/17 du 21/06/17

### Maison de la Charité « Padre Pio »

Ce centre, créé par la congrégation des prêtres orionistes, prend en charge la scolarisation, les soins médicaux, la nourriture et la formation des enfants et jeunes ayant des handicaps mentaux et physiques, dans le but de leur autonomie. Il prend soin de 126 enfants et jeunes de 5 à 25 ans et assure un suivi médical de 50 petits enfants des communes voisines.

Le Consulat a octroyé un son appui financier pour l'approvisionnement en médicaments du dispensaire et de la dentisterie du centre.



la dentisterie



un médecin du centre faisant une consultation au dispensaire

## Institut Dominique et Tom Alberici

■ 3.400.000 MGA

■ N° 29/17 du 21/06/17

### Projet JHAM avec l' « Institut Dominique et Tom Alberici »

Le Consulat et l'association « ADS » se sont donnés la main avec l' « Institut Dominique et Tom Alberici » dans le cadre la réalisation du programme « Jumelage Handicap Aide Madagascar » (JHAM) de ce dernier.

Le projet a ainsi pu faire bénéficier plusieurs structures de prise en charge d'enfants et de jeunes en situation de handicap de matériels et équipements divers :

- **Association ANYMA ou « Arovy Ny Marary »** : 2 tricycles enfant, 12 cartons de jeux de société et de jouets puzzles , 2 fauteuils roulants enfants handicapés , 3 ordinateurs, 2 cartons de fournitures scolaires et de feuilles pour ateliers centres spécialisés , 1 bureau enfant.
  - Institut Dominique et Tom Alberici et ADS
  - N° 74/17 du 31/10/17
  
- **Centre KOZAMA ou « Kolo Zaza Malagasy »** : 2 cartons de fournitures scolaires et de feuilles pour centres spécialisés , 2 ordinateurs.
  - Institut Dominique et Tom Alberici et ADS
  - N° 72/17 du 02/11/17
  
- **Centre Sembana Mijoro** : 14 cartons de jeux éducatifs et de puzzles, 3 cartons de fournitures scolaires et de feuilles pour les ateliers centres spécialisés, 6 ordinateurs, 7 fauteuils roulants adultes handicapés, 5 fauteuils roulants enfants handicapés, 1 tapis de jeu pour exercice de motricité et 2 matelas médicaux.
  - Institut Dominique et Tom Alberici et ADS
  - N° 73/17 du 30/10/17

- **Ecole Sainte Louise de Fianarantsoa** : 8 cartons de jeux et de puzzles, de 3 cartons de fournitures scolaires et de feuilles pour ateliers, 1 machine à coudre pour ateliers jeunes adultes handicapés et 1 fauteuil roulant pour enfants handicapé.

■ Institut Dominique et Tom Alberici et ADS

■ N° 71/17 du 02/11/17

- **Centre « Enfant Du Sourire Réunion » - Ambatolampy** : 21 cartons de linges de maison et vêtements, 3 ordinateurs et 1 carton de feuilles, et hors du cadre de ce programme mais en collaboration avec ADS et le Consulat de Monaco de :

■ Institut Dominique et Tom Alberici et ADS    ■ N° 75/17 du 02/11/17

- **Union Nationale des Associations des Handicapés de Madagascar – UNHAM**: 5 béquilles/cannes pour adultes handicapés, 2 cartons de lunettes et cannes blanches pour personnes mal ou non voyantes, 3 fauteuils roulants adultes handicapés, 4 déambulateurs pour adultes handicapés.

■ Institut Dominique et Tom Alberici et ADS    ■ N° 76/17 du 31/10/17



une séance d'éveil au Centre KOZAMA



les jeux éducatifs fournis par L'Institut Dominique et Tom Alberici au profit des enfants de l'école Sainte Louise

## II) ENFANCE EN SITUATION DE PRECARITE

### 2.1 Enfants vivant dans les quartiers défavorisés de la capitale

#### Opération « Couvertures » pour les enfants de moins de 5 ans des quartiers défavorisés

Chaque année depuis 2009, et en partenariat avec le groupe STAR Madagascar depuis 2015, le Consulat de Monaco mis en œuvre une opération de distribution de couvertures pour enfants durant la saison hivernale dans les Fokontany d'Antananarivo. Les couvertures sont destinées aux enfants moins de 5ans issus des familles les plus nécessiteuses de chaque Fokontany.

Pour 2017, 1000 couvertures ont été distribuées dans 10 Fokontany :

Fokontany Volosarika Ambanidia,  
 Fokontany Ambohipotsy Ambohimitsimbina,  
 Fokontany Andranopena,  
 Fokontany Ambohitrimanjaka Ambodivoanjo,  
 Fokontany Ambohibao Ambohijanahary Ankadivory  
 Fokontany Ankadivory Talatamaty,  
 Fokontany Ankaditoho Marohoha,  
 Fokontany Ampitatafika ambohipamonjy,  
 Fokontany Ambatofotsy avaradrano,  
 Fokontany Ambodivonikely Ambohimanarina.

■ Société « STAR »    ■ MGA 10.260.000



les petits enfants ravis d'avoir eu des couvertures

## 2.2 Mineurs en détention

### Association « ASPE »

■ 3.405.000 MGA

■ N° 44/17 du 7/08/17

### **Association « ASPE » (Association pour la Sauvegarde et la Protection de l'Enfance) : appui au programme de formation des éducateurs**

Cette association a pour vocation d'assurer les droits des enfants et jeunes mineurs en détention, leur rééducation dans de bonnes conditions, ainsi que l'accompagnement de leur réinsertion sociale. Elle existe depuis 58 ans et concentre ses actions au profit des enfants et jeunes détenus dans les 8 centres de détention pour mineurs répartis dans toute l'île.

Le Consulat l'accompagne depuis 2008 ; le soutien entre 2008 et 2011 ayant été axé sur les activités menées par l'association au sein du plus grand centre de détention pour mineurs de la capitale, à Anjanamasina, et ayant permis notamment la mise en place d'un élevage de volailles, d'une pisciculture et l'acquisition de matériels informatiques.

Depuis 2012, l'appui du Consulat se focalise sur les formations des 55 éducateurs de 8 centres de détention pour mineurs. La session de formation de 2017 était axée sur les thèmes suivants : l'éthique des éducateurs, l'éducation à la vie familiale et à la parentalité, la mise en place de l'autorité en maison de détention.

■ MGA 3.405.000

■ N° 44/17 du 07/08/17



les éducateurs en formation

## Grandir Dignement

■ 3.405.000 MGA

■ N° 46/17 du 12/08/17

### Association « Grandir Dignement » : soins médicaux pour les mineurs en détention

« Grandir Dignement » intervient à Madagascar depuis 2009 en faveur de 270 mineurs en détention de 7 à 18 ans des 4 centres de rééducation pénitentiaires des régions d'Antananarivo et d'Antsiranana. Son intervention concerne divers volets : médical, alimentaire, judiciaire, éducatif, scolaire et orientation post-carcéral et ce dans l'objectif de contribuer au respect de la dignité de ces jeunes.

En 2017, l'association a décidé de se focaliser sur l'amélioration des soins médicaux dans ces établissements pénitentiaires. Le Consulat apporte sa contribution pour la prise en charge des indemnités des médecins et du dentiste déployés dans les centres pour des consultations hebdomadaires, le paiement du transport des jeunes détenus pour les consultations dentaires en dehors du centre d'incarcération, et l'achat de médicaments et de produits hygiéniques pour les jeunes pris en charge.



une visite médicale programmée pour les jeunes détenus

## ONG Sentinelles

■ 3.405.000 MGA

■ N° 51/17 du 05/10/17

### ONG Sentinelles : programme de réinsertion sociale et familiale de jeunes filles mineures, jeunes femmes enceintes incarcérées à la Maison Centrale d'Antanimora

L'ONG est fondée en 1980 et intervient à Madagascar depuis 1987 auprès des jeunes filles et garçons en conflit avec la loi, de femmes enceintes ou incarcérées avec leur(s) enfant(s) à travers un programme mis en œuvre dans la Maison Centrale d'Antanimora. Les activités comprennent entre autres le suivi médical des personnes cibles ainsi que la mise en œuvre d'ateliers de formation : un « atelier mineurs » pour les jeunes filles et un autre atelier pour les femmes enceintes ou accompagnées d'enfant(s).

Le Consulat accompagne pour la première fois l'ONG dans ce programme à travers un budget destiné à couvrir les frais médicaux et les frais de matériels de formation pour les ateliers, mais aussi l'achat des matières premières de vannerie. L'objectif de l'ONG étant d'améliorer les conditions de vie de ces individus en milieu carcéral et de leur assurer une réinsertion sociale après leur sortie de prison.



les fonds alloués servaient à l'achat des matières premières pour l'atelier de vannerie et des charges liées aux frais médicaux

## 2.3 Orphelins et enfants abandonnés

### Centre CATJA

3.405.000 MGA

N° 50/17 du 26/10/17

### Centre CATJA (Centre d'Accueil et de Transit des Jumeaux Abandonnés) Mananjary

Basé dans la région de Mananjary, ce centre accueille 91 enfants et jeunes âgés de 0 à 22ans remis par la famille ou abandonnés. Il est à noter que la Région considère encore le « tabou des jumeaux » et la malédiction qu'ils apportent à leurs familles, d'où l'abandon de ces enfants.

Le centre se veut ainsi être un acteur pour résoudre ce problème, œuvrer pour la réinsertion des enfants jumeaux et orphelins dans la société et leur offrir une éducation élémentaire et des formations professionnelles.

Une convention a été signée avec le Consulat de Monaco afin que celui-ci apporte sa contribution financière dans le renforcement des actions du centre. Le financement concerne l'achat de couvertures, du lait en poudre 1<sup>er</sup> âge et 2<sup>ème</sup> âge, des imperméables pour les enfants et d'autres produits de première nécessité (tels que le riz, les savons, huiles, farine,...).



les imperméables et les produits de première nécessité



les imperméables et les produits de première nécessité

### Orphelinat Henintsoa

3.405.000 MGA

N° 40/17 du 15/07/17

### Orphelinat Henintsoa Enfants de Marie Reine

En partenariat avec le Consulat depuis 2008, l'orphelinat a pu développer ses activités de prise en charge de nourriture, d'hébergement et de scolarisation des centaines d'enfants accueillis. Concernant les réalisations de 2017, l'apport financier du Consulat a permis :

- L'achat d'un congélateur ;
- Le capitonnage en cuir des 15 matelas ;
- L'acquisition d'une armoire à bibliothèque et 2 youp alas ;
- L'achat de 4 lits simples ;
- Et le paiement d'une partie des factures d'eau et d'électricité.



grâce à l'acquisition d'un congélateur, le centre arrive à bien alimenter les enfants



les matelas nouvellement capitonnés en cuir

## 2.4 Appuis ponctuels

### Centre EDSR

- ADS
- NC
- N° 17/17 du 24/04/17

### Centre EDSR

En collaboration avec l'association « ADS », le Consulat appuie cet orphelinat situé à Ambatolampy par des donations ponctuelles de fournitures et équipements depuis 2005.

En 2018, il lui a été remis des vêtements pour enfants, du linge de maison et une machine à coudre.

### Filles de la Sagesse

- ADS
- NC
- N° 20/17 du 24/04/17

### Congrégation des Filles de la Sagesse

La Congrégation gère plusieurs écoles réparties dans toute l'île, notamment à Toamasina, Ambositra, Antsirabe, Morondava et Antananarivo ainsi qu'un orphelinat à Toamasina. Il lui a été remis en 2017 : 61 cartons contenant des livres et de matériels informatiques destinés à améliorer la qualité de la scolarité des 5.500 élèves inscrits dans ces écoles.



les livres à la disposition des élèves



photo prise pendant les cours d'informatique

### Association Solidarité Bidonville

- ADS
- NC
- N° 56/17 du 27/09/17

### Association Solidarité Bidonville

Cette association créée en 2007 a pour objectif d'accompagner les mères célibataires ou veuves en difficulté dans le cadre de leur réinsertion sociale. Elle accompagne aussi la scolarisation de leurs enfants en assurant notamment leurs frais de scolarité et leurs fournitures scolaires. Des matériels scolaires et de sport, du petit matériel pour infirmerie et des ordinateurs leur ont été octroyés.



l'ordinateur utilisé pour l'administration de l'association

## Remise d'un appareil photo numérique au nom de l'AMADE Mondiale

Sur la demande de l'association monégasque « AMADE Mondiale », le Consulat a remis à l'un des bénéficiaires du volet d'intervention de l'association à l'étranger un appareil photo numérique professionnel. Le jeune homme qui a reçu ce matériel a en effet subi une opération cardiaque à Monaco en 2001, opération qui a été prise en charge par l'AMADE Mondiale. Il a par la suite choisi de devenir photographe professionnel et l'appareil lui a été offert en ce sens.



l'appareil photo et ses accessoires remis à son bénéficiaire

---

# ***ANNEXES***

## ANNEXE 1

### RÉSUMÉ SUCCINCT DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS FOURNIS DEPUIS 2004

#### MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

- Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques
- Lit-cage pour maternité
- Matériels de dialyse
- Matériels de chirurgie cervicale
- Matériels pour bloc opératoire, scialytiques
- Colonne vidéo endoscopie complète
- Appareils de radiologie complets
- Appareils de réanimation, appareils de ventilation
- Matériels de cabinet dentaire, fauteuils dentaires
- Cabinet de dermatologie complet
- Tables d'opérations avec accessoires
- Tables d'examen
- Tables d'accouchement
- Tables de gynécologie
- Amplificateur de brillance
- Autoclaves
- Mammographes
- Echographes
- Concentrateurs d'oxygène
- Couveuses, monitoring fœtal, pèse-bébés, compléments nutritionnels
- Audiomètres
- Négatoscopes
- Appareils à ECG
- Défibrillateurs
- Matériels orthopédiques, appareils de kinésithérapie et de rééducation
- Fauteuils roulants, fauteuils de transfusion sanguine
- Divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux
- Potences, pousse-seringues électriques, moustiquaires
- Centrifugeuses de laboratoire, boccas pour laboratoire,
- Vêtements hospitaliers

#### MATÉRIELS INFORMATIQUES

- 356 ordinateurs complets pour 76 écoles publiques (CEG et Lycées)
- 425 ordinateurs pour des établissements privés

#### EQUIPEMENTS SPORTIFS

- 1.405 ballons
- 210 paires de filets de basket et de volley
- 2.370 lots de maillots  
remis à 207 écoles publiques (EPP, CEG, Lycées)

## ANNEXE 2

### DOTATIONS FINANCIÈRES REÇUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2004	11.563 € et 10.000.000 FMG, <b>(12.363 €)</b>	- BCI : 5.000 € - MAP : 4.971 € - BNP PARIBAS : 1.000 € - Mr Goldscheider : 494 € - GHl Sarl : 10.000.000 FMG	<b>8</b> dont : - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Sénat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, <b>(21.470 €)</b>	- BCI : 5.000 € - MAP : 7.971 € - BNP PARIBAS : 1.493,30 € - Mr Yves David : 483,95 € - Mr C. Blanchy : 50 € - GHl Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 2.513.250 MGA - Océane Aventure : 1.500.000 MGA	<b>19</b> dont : - Santé : 9 - Lutte contre la pauvreté : 6 - Education : 3 - Sport : 1
2006	11.684,95 € et 8.000.000 MGA, <b>(14.703,75 €)</b>	- BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.635,65 € - MAP : 4.971 € - BMOI : 3.000.000 MGA - GHl Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - Mme Valérie Macquet : 78,3 €	<b>26</b> dont : - Santé : 18 - Education : 4 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 - Sécurité publique : 1
2007	19.732,88 € et 19.000.000 MGA <b>(27.332,88 €)</b>	- DCI : 19.950 € - BNP PARIBAS : 1.782,88 € - MAP : 5.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - GMM SA : 3.000.000 MGA - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA	<b>50</b> dont : - Santé : 22 - Education : 19 - Lutte contre la misère des enfants : 4 - Sport : 1 - Coopération institutionnelle : 4
2008	22.514,17 € et 22.400.000 MGA <b>(31.474,17 €)</b>	- DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.992,27 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 959,64 € - Victorien Goldscheider : 482,80 € - 6 sociétés de M. BALY : 1.079,46 € - FTHM : 3.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 2.400.000 MGA - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 6.000.000 MGA	<b>67</b> dont : - Santé : 32 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 3 - Sport et culture : 3 - Coopération institutionnelle : 2
2009	21.700 € et 12.000.000 MGA <b>(24.144,44 €)</b>	- DCI : 15.500 € - MAP : 5.000 € - 6 sociétés de M. BALY : 1.200 € - FTHM : 2.000.000 MGA - BMOI : 3.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 7.000.000 MGA	<b>88</b> dont : - Santé : 42 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 17 - Lutte contre la pauvreté : 2
2010	22.379,56 € et 12.300.000 MGA <b>(26.772,42 €)</b>	- DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.989,56 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 890 € - 6 sociétés de M. BALY : 1.500 € - BMOI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 3.000.000 MGA - BONNET & FILS : 2.000.000 MGA - Michel Ramanantsoa : 3.000.000 MGA - Océane Aventure : 1.300.000 MGA	<b>114</b> dont : - Santé : 31 (+3 FAAM) - Education : 67 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 3 - Sport : 16
2011	22.769,37 € et 22.000.000 MGA <b>(30.769,37 €)</b>	- DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.989,37 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 980 € - 6 sociétés de M. BALY : 1.800 € - FTHM : 2.000.000 MGA - BMOI : 2.000.000 MGA - Michel RAMANANTSOA : 5.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - SMIP SA : 5.000.000 MGA	<b>68</b> dont : - Santé : 32 - Education : 22 - Soutien aux enfants : 11 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1
2012	22.300 € et 27.400.000 MGA	- DCI : 13.000 € - BNP PARIBAS : 1.500 € - MAP : 5.000 € - BAUD & DAVID : 1.000 €	<b>63</b> dont : - Santé : 22 - Education : 11 - Soutien aux enfants : 10

	<b>(32.264 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- société de M. BALLY : 1.800 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 7.000.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 3.000.000 MGA</li> <li>- PMU M/car: 10.000.000 MGA</li> <li>- YVES JETHA : 5.400.000 Ar</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre la pauvreté : 2</li> <li>- Sport : 18</li> </ul>
<b>2013</b>	23.800 € et 36.500.000 MGA <b>(36.836 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DCI : 10.000 €</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- APPEL : 1.000.000 MGA</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- CIMELTA : 10.000.000 MGA</li> <li>- DUPONSEL : 1.000.000 MGA</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- JB : 3.000.000 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- Pierre LURTON : 3.500 €</li> <li>- société de M. BALLY : 1.800 €</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.500 €</li> <li>- Rens FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 3.000.000 MGA</li> <li>- STRUCTURES : 1.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- SCIMADA : 2.500.000 MGA</li> <li>- DELAPORTE : 3.000.000 MGA</li> <li>- SCHNELLER : 1.000.000 MGA</li> <li>- WU Jean-Claude et Jean-Yves : 2.500.000 MGA</li> </ul>	<b>92</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 25</li> <li>- Education : 16</li> <li>- Soutien aux enfants : 26</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 4</li> <li>- Sport : 21</li> </ul>
<b>2014</b>	27.739 € et 49.074.000 MGA <b>(43.569 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DCI : 10.000 €</li> <li>- MAP : 4.963 €</li> <li>- société de M. BALLY : 1.800 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- Remy MABILLON : 989 €</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- Renée MAUS : 2.000 €</li> <li>- Banque Martin MAUREL : 987 €</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- JB : 3.000.000 MGA</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 6.000.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- APPEL : 1.000.000 MGA</li> <li>- Rens FABER : 10.926.000 MGA</li> <li>- STRUCTURES : 1.000.000 MGA</li> <li>- SCHNELLER : 1.000.000 MGA</li> <li>- R. ANDRIAMIFIDIMANANA : 500.000 MGA</li> <li>- Bruno De Foucault : 3.000.000 MGA</li> <li>- Gérard DELEVAUX : 860.000 MGA</li> <li>- Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA</li> <li>- MONEYTECH : 2.000.000 MGA</li> <li>- JOCKER Sarl : 2.000.000 MGA</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 988.000 MGA</li> <li>- ADENIA : 3.300.000 MGA</li> </ul>	<b>131</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 14</li> <li>- Education : 56</li> <li>- Soutien aux enfants : 29</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 7</li> <li>- Sport : 25</li> </ul>
<b>2015</b>	32.820 € et 64.418.659 MGA <b>(50.714 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.480 €</li> <li>- Dany SENDRISON : 160€</li> <li>- DCI : 11.000 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 200 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- Société de M. BALLY : 2.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 4.480 €</li> <li>- Remy MABILLON : 1.000 €</li> <li>- Monsieur et Madame MAUS : 5.000 €</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 500 €</li> <li>- ADENIA : 3.488.659 MGA</li> <li>- Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA</li> <li>- APPEL : 750.000 MGA</li> <li>- Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Groupe BASAN : 3.000.000 MGA</li> <li>- Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 9.000.000 MGA</li> <li>- PMU Madagascar : 10.000.000 MGA</li> <li>- Rens FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- Rens FABER : 7.180.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 4.000.000 MGA</li> <li>- STAR : 5.000.000 MGA</li> </ul>	<b>175</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 33</li> <li>- Education : 65</li> <li>- Soutien aux enfants : 26</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 11</li> <li>- Sport : 40</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- WU Jean-Claude : 2.500.000 MGA</li> <li>- YVES JETHA : 1.000.000 MGA</li> <li>- Contributions anonymes : 3.000.000 MGA</li> </ul>	
<b>2016</b>	53.750 € et 78.405.000 MGA <b>(76.151 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Banque Martin MAUREL : 500 €</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.500 €</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 870 €</li> <li>- DCI : 10.000 €</li> <li>- Emmanuèle GERDIL : 1.000 €</li> <li>- Gilles ALBERICI : 1.000 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- MAP : 9.500 €</li> <li>- Société de M. BALY : 2.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 1.000 €</li> <li>- OCTALFA : 3.000 €</li> <li>- Remy MORTIER : 1.000 €</li> <li>- Monsieur et Madame MAUS : 5.000 €</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- Autres contributeurs : 10.380 €</li> <li>- APPEL : 750.000 MGA</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- CANAL + Madagascar : 10.124.000 MGA</li> <li>- FTHM : 1.000.000 MGA</li> <li>- Groupe BASAN : 1.500.000 MGA</li> <li>- Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 8.000.000 MGA</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 2.881.000 MGA</li> <li>- PMU Madagascar : 15.000.000 MGA</li> <li>- Rens FABER : 10.750.000 MGA</li> <li>- Roland RAVANDISON : 400.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 4.000.000 MGA</li> <li>- STAR : 7.500.000 MGA</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- WU Jean-Claude : 2.000.000 MGA</li> <li>- Contributions anonymes : 2.000.000 MGA</li> </ul>	<b>175</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 17</li> <li>- Education : 80</li> <li>- Soutien aux enfants : 22</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 8</li> <li>- Sport : 48</li> </ul>
<b>2017</b>	65.498,82 € et 88.936.431 MGA <b>(88.903,14 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- AMADE Monaco : 4.980 €</li> <li>- Association des Biologistes : 7.500 €</li> <li>- Banque Martin Maurel : 1.000 €</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.500 €</li> <li>- Dany SENDRISON : 160 €</li> <li>- DCI : 12.000 €</li> <li>- Direction de l'Education Nationale de Monaco : 8.000 €</li> <li>- Eric GAUDUCHON : 500 €</li> <li>- Emmanuèle GERDIL : 500 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 300 €</li> <li>- Gilles ALBERICI : 500 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- MAP : 9.980 €</li> <li>- Société de M. BALY : 2.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 1.000 €</li> <li>- OCTALFA : 2.100 €</li> <li>- Rémi MORTIER : 1.000 €</li> <li>- Monsieur et Madame MAUS : 5.000 €</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 479 €</li> <li>- Bernard BENOIT : 750.000 MGA</li> <li>- Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA</li> <li>- CANAL + Madagascar : 4.580.000 MGA</li> <li>- CANAL + Madagascar : 10.530.000 MGA</li> <li>- Christian VON BALLMOOS : 1.402.071 MGA</li> <li>- Francis RAJAABELINA : 500.000 MGA</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 1.500.000 MGA</li> <li>- OPHAM : 6.552.760 MGA</li> <li>- PMU Madagascar : 15.000.000 MGA</li> <li>- REFRIGEPECHE : 2.000.000 MGA</li> <li>- Saghir AMARSY : 1.000.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- SIPEM : 2.835.600 MGA</li> <li>- SMEF : 1.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 6.000.000 MGA</li> <li>- SOPROMER : 2.000.000 MGA</li> <li>- STAR : 11.286.000 MGA</li> </ul>	<b>184</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 14</li> <li>- Education et Sport : 134</li> <li>- Enfance vulnérable : 36</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- WU Jean-Claude : 3.000.000 MGA</li> <li>- Contributions anonymes : 2.500.000 MGA</li> </ul>	



**Lotissement Tana Water Front Ambodivona  
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar  
Tél : + 261 20 22 356 83 - Fax : +261 20 22 699 34**

**Consul@Monaco-Madagascar.com  
www.monaco-madagascar.com**